

L'Observatoire de la Grande Faune et de ses Habitats

Une structure technique opérationnelle au service
des gestionnaires



Depuis 2002, plusieurs partenaires de la région Rhône-Alpes en charge de la gestion du milieu forestier se sont réunis au sein du groupe « Ongulés-Forêts de montagne » pour partager leurs expériences et construire une base de données permettant une gestion plus raisonnée des territoires.

Dans ce cadre, les informations recueillies à long terme sur l'évolution des populations d'ongulés et leur impact sur le milieu fourniront aux gestionnaires de la faune sauvage de bons outils d'aide à la décision.

Présentation de cette structure qui est en train d'évoluer vers le statut d'observatoire normalisé...

Thierry Chevrier¹,
Jacques Michallet¹, Didier Joud²,
Françoise Plancheron³,
Jean-François Lopez⁴,
Roger Miguet⁵

¹ ONCFS, CNERA Cervidés-Sanglier – Gières.

² CRPF Rhône-Alpes, Parc de Crécy – 18 avenue du Général de Gaulle, 69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

³ ONF, Mission gestion durable – 64 quai Charles Roissard, BP 657-73006 Chambéry.

⁴ PNR Massif des Bauges – Maison Eymonier, 73630 Le Châtelard.

⁵ Association des chasseurs du PNR du Massif des Bauges – Maison Eymonier, 73630 Le Châtelard.

Une structure créée pour mieux gérer l'équilibre espèces/milieus

En Rhône-Alpes comme dans de nombreuses autres régions françaises, la récente progression des populations d'ongulés sauvages (cerfs, chevreuils, chamois et mouflons) s'est traduite par une plus forte sollicitation de leurs habitats naturels, en particulier les forêts.

Au cours des dernières années, plusieurs opérations de suivi de l'état d'équilibre faune/flore à vocation essentiellement pédagogique et de sensibilisation ont été mises en œuvre dans les massifs

forestiers de la région. Citons à titre d'exemple les réseaux d'enclos-exclos avec un suivi périodique mis en place par le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Rhône-Alpes et les Parcs naturels régionaux (PNR) de la Chartreuse et du Vercors. Ces expériences ont permis de rapprocher localement les organismes impliqués dans la gestion des espèces et des espaces, et de collecter de précieuses informations. Conscients de l'intérêt d'une telle dynamique, ces divers organismes se sont rassemblés en 2002 pour former un groupe de travail informel: le groupe « Ongulés-Forêts de montagne ». Ce

dernier rassemblait les Fédérations départementales des chasseurs (FDC), l'Office national des forêts (ONF), le CRPF Rhône-Alpes, les PNR des Bauges, du Vercors, de la Chartreuse et du Pilat, l'ONCFS, l'Association nationale des chasseurs de grand gibier (ANCGG), ainsi que des acteurs locaux au travers des Groupements d'intérêts cynégétiques (GIC), des groupements de sylviculteurs ou encore des écoles forestières. Au départ, ce réseau visait à tester des indicateurs de la relation ongulés/forêts de montagne et à élaborer une base de données utilisable pour la gestion des espèces et des espaces.

Suite aux actions engagées et aux premiers résultats obtenus, d'autres partenaires se sont associés à cette démarche en souhaitant développer de nouveaux thèmes d'étude, si bien que le groupe de travail tend maintenant à évoluer en une véritable structure technique opérationnelle : l'Observatoire de la grande faune et de ses habitats (OGFH).

L'expérience acquise au fil des années pourra être utilisée dans le cadre d'un programme national sur la mise en place d'indicateurs de changements écologiques (voir l'[encadré 1](#)).



L. Golliet/PNR MB

Le massif des Bauges.

Les objectifs de l'OGFH

L'objectif technique de l'observatoire est double :

- 1 – évaluer les relations entre les espèces et leurs habitats en développant des protocoles de suivi validés ;
- 2 – élaborer de nouveaux outils techniques de mesure de ces relations.

L'observatoire vise ainsi :

- à regrouper les organismes et associations concernés par les thèmes liés aux relations entre la grande faune (ongulés sauvages) et ses habitats ;

- à identifier les besoins communs de connaissances sur l'état des populations d'ongulés sauvages et leurs habitats ;
- à mettre en oeuvre des programmes de suivi et d'expérimentation pour répondre à ces besoins ;
- à communiquer les informations en vue de leur utilisation et de leur valorisation dans le cadre d'une gestion durable des espèces et des habitats ;
- à assurer la formation de ses membres aux techniques de suivi nécessaires à la mise en oeuvre des protocoles.

Un réseau de territoires de référence

L'OGFH s'articule actuellement à partir d'un réseau de cinq territoires de référence situés en montagne, trois dans les Alpes du Nord et deux dans le Forez ([carte 1](#)), retenus en fonction de l'intérêt des différents interlocuteurs pour le sujet traité (disponibilité et volonté de collaborer, suivis déjà réalisés), du type de milieu (forêt résineuse de production dont la pérennité est assurée par la régénération naturelle) et des espèces animales présentes (chevreuil, chamois, mouflon et cerf).

Les sites de référence sont situés dans les massifs suivants :

- **Le Vercors** (Drôme)
- **La Chartreuse** (Isère/Savoie)
- **Les Bauges** (Savoie/Haute-Savoie)
- **Les Monts de la Madeleine** (Loire)
- **Le Massif du Pilat** (Loire)

Le Fonctionnement de l'OGFH

L'observatoire est organisé en commissions thématiques (communication, forêt, suivi des populations) chargées de définir et de mettre en oeuvre des programmes d'actions.

Encadré 1 – Mise au point d'indicateurs d'équilibre population/environnement aux échelles opérationnelles

Si les méthodes traditionnelles de suivi convenaient jusqu'ici (population en phase de croissance), il devient important désormais de trouver des méthodes qui prennent en compte des situations aussi différentes que la pénurie ou l'abondance des populations.

La généralisation en France du suivi des grands ongulés sauvages (chevreuil, cerf, chamois et mouflon), à partir des indicateurs de changement écologique, devrait fournir dans un proche avenir de bonnes informations pour la gestion de ces espèces aux échelles les plus pertinentes.

Les travaux de recherche, menés sur des territoires expérimentaux où la connaissance du fonctionnement des populations est relativement fine (suivi par capture-marquage-recapture ou CMR), ont permis la validation de plusieurs indicateurs, notamment pour le chevreuil.

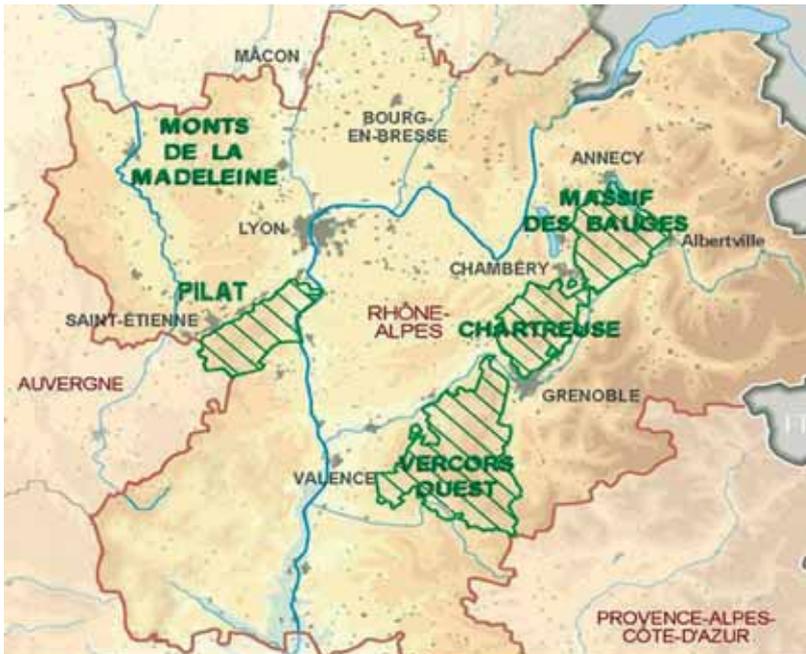
Ces outils, validés pour le suivi de l'équilibre population/environnement sur des territoires de surface modeste (de 1000 à 5000 ha), ne sont pas forcément adaptés aux échelles de gestion opérationnelles (unité de gestion, massif, unité biogéographique...).

Confrontés à des situations diverses, les gestionnaires souhaitent désormais pouvoir disposer d'outils de suivi restituant des informations fiables, leur permettant de caler les bonnes décisions de gestion dans le cadre des plans de chasse.

C'est l'objectif du programme national de recherche « Mise au point d'indicateurs d'équilibre population/environnement aux échelles opérationnelles » que de mettre au point une batterie d'indicateurs, simples d'emploi, visant une gestion durable des populations d'ongulés sauvages.

La réalisation des études doit s'appuyer sur des cas concrets, représentatifs de situations diverses en termes d'espèces présentes, de conditions biogéographiques (climat, type de milieux) et cynégétiques (densité, méthodes de gestion...). Le choix de retenir comme sites de référence les cinq territoires d'étude mis en place par l'Observatoire de la grande faune et ses habitats repose sur ce postulat. En effet, les caractéristiques des massifs étudiés enveloppent une panoplie variée de situations écologiques rencontrées dans les Alpes. De plus, l'échelle de travail retenue par l'observatoire correspond à celle recherchée pour la mise en oeuvre des études qui seront lancées dans le cadre du programme national.

Carte 1 – Localisation des territoires de référence de l'observatoire



L'analyse des données recueillies permet de communiquer à chacun des partenaires des informations pertinentes pour la mise en œuvre d'une gestion durable des espèces et des milieux.

Le secrétariat et l'animation générale de l'observatoire sont assurés par un coordinateur, le CNERA Cervidés-Sanglier de l'ONCFS. Sur chacun des sites de référence, au minimum deux correspondants (un correspondant « Faune » et un correspondant « Habitats ») assurent l'animation locale. Ils sont, entre autres, chargés de diffuser les informations (restitution des résultats, demandes de protocoles, organisation logistique de la collecte des données) avec l'aide de l'ONCFS.

Les actions de l'OGFH sur le terrain

Sur le plan opérationnel, plusieurs actions décrites ci-après sont menées

conjointement sur chacun des territoires de référence de l'observatoire, selon le même schéma directeur.

Suivi des populations d'ongulés : standardisation des méthodes

Des mesures biométriques sont effectuées sur tous les cerfs, chevreuils, chamois, mouflons et sangliers prélevés à la chasse. Les variables mesurées doivent respecter un cahier des charges strict (protocole et précision des mesures). Pour chaque animal tué, on dispose ainsi de la date et du lieu de prélèvement, de l'âge et du sexe, et de données biométriques.

En parallèle, chaque espèce fait l'objet d'un suivi à l'aide d'une ou plusieurs méthodes indiciaires permettant de connaître l'évolution des effectifs.

Les différents indicateurs et méthodes utilisés sont listés dans le **tableau 1**. Les informations ainsi recueillies annuelle-

ment alimentent une base de données centralisée au niveau de l'observatoire.

Relation grande faune/habitats : constituer un « tableau de bord » pour la gestion

Afin de compléter les informations recueillies sur les animaux, plusieurs mesures sont effectuées annuellement sur la flore de chacun des sites de référence.

Des méthodes indiciaires validées en plaine, telles l'Indice de consommation (IC) et une méthode en cours de test, l'Indice d'abrouissement (IA), ont été mises en place.

L'utilisation des informations issues de ces outils (en cours de validation en montagne) devra s'appuyer sur la cohérence des résultats obtenus à partir de plusieurs méthodes.

La communication

Restituer les résultats : une des priorités de l'OGFH

L'OGFH est doté d'une commission communication qui travaille à la réalisation de supports techniques complémentaires contribuant à l'animation générale, à la formation et à l'information de l'ensemble des membres du réseau : forestiers, chasseurs, scientifiques, scolaires...

• Les rencontres thématiques

Lors des rencontres des correspondants des sites de référence, le programme annuel d'actions est défini ; les objectifs de travail prioritaires de même que les moyens humains et matériels à mettre en œuvre sont arrêtés.

Les correspondants se réunissent avec le coordinateur autant que de besoin pour statuer sur un thème précis et/ou proposer des améliorations sur les protocoles ou le fonctionnement du réseau.

Tableau 1 – Méthodes et indicateurs utilisés sur les sites de référence de l'OGFH

	Cerf	Chevreuil	Chamois	Mouflon	Sanglier
Mesures biométriques	<ul style="list-style-type: none"> - Masse corporelle - Longueur de la patte arrière - Longueur des dagues 	<ul style="list-style-type: none"> - Masse corporelle - Longueur de la patte arrière 	<ul style="list-style-type: none"> - Masse corporelle - Longueur de la patte arrière - Longueur des cornes 	<ul style="list-style-type: none"> - Masse corporelle - Longueur de la patte arrière - Longueur des cornes 	<ul style="list-style-type: none"> - Masse corporelle
Méthodes de suivi des populations	<ul style="list-style-type: none"> - Comptage au phare 	<ul style="list-style-type: none"> - Indice kilométrique - Indice kilométrique voiture 	<ul style="list-style-type: none"> - Pointage flash 	<ul style="list-style-type: none"> - Pointage flash 	

Carte 2 – Les structures cynégétiques du massif des Bauges



Les séances plénières permettent de présenter les principaux résultats acquis à l'ensemble des partenaires et de valider les orientations prises par les correspondants. Généralement, ces séances se déroulent annuellement sur un des sites de référence de l'observatoire, avec une partie consacrée à l'étude d'une question concrète.

• Un cahier technique : le Bulletin de l'OGFH

Il est édité par l'ONCFS et adressé à l'ensemble des partenaires de l'observatoire. Il retrace l'actualité du réseau, en présentant notamment la synthèse des principales avancées et décisions prises.

• Des articles d'information

Destinés à un large public (forestiers, chasseurs, naturalistes, scolaires, etc.), ils annoncent une opération technique et/ou restituent des résultats sur le plan local, sur un site de référence par exemple. Ces articles sont rédigés à la demande des partenaires et paraissent dans les revues des associations ou organismes locaux.

Un pôle de formation

La commission communication de l'OGFH développe également des supports pédagogiques destinés à former les opérateurs aux différentes techniques de suivi et à améliorer la précision des mesures et des observations réalisées sur le terrain.

• Les ateliers techniques

Des ateliers thématiques sont régulièrement organisés sur le terrain pour former

les différents opérateurs (gestionnaires, scolaires) au recueil des informations. On peut citer à titre d'exemple les ateliers techniques consacrés au protocole de relevé d'abrutissement ou aux mesures biométriques effectuées lors de l'analyse des tableaux de chasse.

• Autres supports

D'autres supports tels que des guides de terrain, des posters ainsi qu'un DVD interactif sont également en cours d'élaboration dans le cadre des actions de l'observatoire.

Ces outils sont destinés en premier lieu aux gestionnaires, mais ils visent aussi un plus large public (chasseurs, naturalistes, scolaires, etc.).

L'expérience conduite dans le Massif des Bauges

La démarche de fonctionnement de l'observatoire décrite ci-avant est identique sur chacun des sites de référence. Le travail réalisé dans les Bauges (Savoie/Haute-Savoie) en est un exemple.

L'ensemble des partenaires du massif des Bauges a engagé depuis plusieurs années un suivi à long terme de la grande faune et de ses habitats. Ce suivi repose, d'une part, sur l'analyse des tableaux de chasse (mesures biométriques) et, d'autre part, sur celle des populations (IKA, comptages au phare, pointages flash) et des milieux (Indice de pression sur la flore, Indice de consommation, Indice d'abrutissement).

Cette expérience est à la fois originale, novatrice et enrichissante car elle est basée sur un suivi plurispécifique (cerf, chevreuil, chamois, mouflon, sanglier) à l'échelle de l'unité biogéographique que constitue le massif des Bauges (encadré 2).

Les chasseurs et les professionnels du massif participent activement au recueil

Encadré 2 – Le massif des Bauges : un espace de référence pour le suivi et la gestion des ongulés

A cheval sur le département de la Savoie (73) et de la Haute-Savoie (74), le massif des Bauges est délimité par la ville d'Annecy au nord, d'Albertville à l'est et de Chambéry au sud. Malgré quelques sommets à plus de 2000 m, l'altitude moyenne du massif est assez faible et ne dépasse guère 1000 m. Il couvre une superficie totale de 86 000 ha dont 58 % de forêts.

Ces dernières sont constituées de futaies résineuses (sapin pectiné, épicéa commun), de futaies mixtes, mélangées, de feuillus (hêtre) et de taillis.

Les deux premiers types de peuplements forestiers représentent à eux seuls 50 % de la surface forestière du massif.

La forêt du massif des Bauges, à 48 % publique et 52 % privée, constitue un élément fort de valorisation du territoire en termes de production mais aussi grâce à son intérêt patrimonial (dispositifs tels que des arrêtés de biotope, sites inscrits et classés, Natura 2000, ZICO, ZNIEFF).

Située au cœur du massif, la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) couvre une superficie de 5205 ha (74 % en Savoie et 26 % en Haute-Savoie). Elle est cogérée par l'ONCFS, l'ONF et le PNR du Massif des Bauges. Les prélèvements cynégétiques y sont encadrés par l'ONF et l'ONCFS (stages école de chasse, prélèvements à des fins scientifiques).

Sur le plan cynégétique, la Savoie et la Haute-Savoie sont deux départements à ACCA obligatoires. Le massif des Bauges totalise environ 2500 chasseurs et 80 sociétés de chasses réparties en 9 groupements d'intérêt cynégétique (GIC) – (carte 2). En outre, les sociétés de chasse du massif sont regroupées au sein de l'Association des chasseurs du PNR du Massif des Bauges.

Chamois, chevreuils et sangliers sont bien présents sur tout le massif. Le cerf recolonise quant à lui progressivement l'ensemble du massif, les prélèvements les plus conséquents étant actuellement réalisés dans sa partie Nord (GIC du Semnoz). Le mouflon est essentiellement prélevé sur la bordure orientale, à l'intérieur et en périphérie de la RNCFS.

des informations sur le terrain. L'ONCFS assure le traitement des données et la restitution des résultats.

Indicateurs biométriques : des outils pour standardiser les relevés

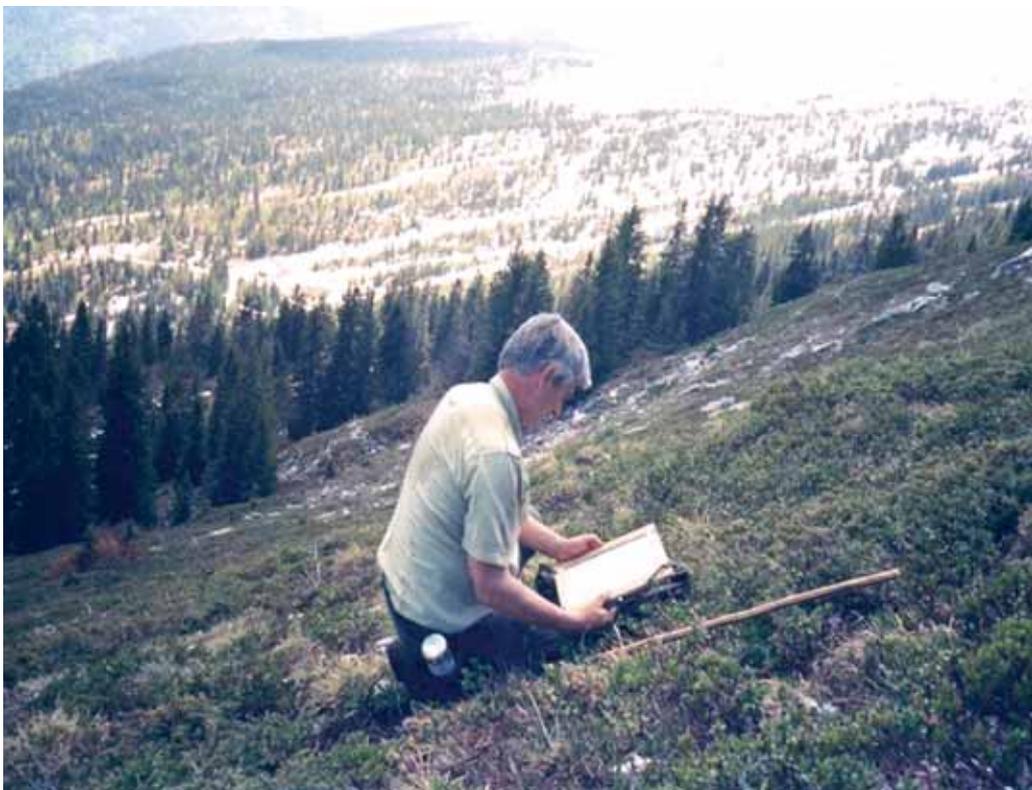
Toutes les espèces de grand gibier prélevées à la chasse dans le massif doivent obligatoirement être présentées devant une commission de « contrôle » se réunissant dans un lieu public.

Cette commission, composée de chasseurs locaux, vérifie la bonne application du plan de chasse et réalise les mesures biométriques sur les animaux prélevés.

Le premier travail a consisté à harmoniser la prise de ces mesures et à rechercher des solutions pour en améliorer la précision sur l'ensemble des sociétés de chasse du massif.

Pour atteindre cet objectif, un réseau communal de correspondants « Analyse tableaux de chasse » (ATC) a été mis en place, comprenant au minimum un correspondant par société, voire plusieurs. Après avoir suivi une formation dispensée par l'observatoire, ces correspondants sont chargés d'effectuer les mesures biométriques et de transmettre les informations recueillies aux correspondants du massif.

L'OGFH travaille également à l'élaboration de différents supports pratiques complémentaires destinés à faciliter l'harmonisation, le recueil des mesures sur le terrain et à améliorer la précision.



T. Chevrier/ONCFS

Relevés d'abroustissement en forêt domaniale du Cimeteret.

A titre d'exemple, un appareil spécialement mis au point dans les Bauges pour faciliter et améliorer la précision de la mesure du métatarse des ongulés : le « guyapon » (photo page suivante). Cet appareil équipe désormais toutes les sociétés de chasse du massif.

De plus, une fiche descriptive unique a été élaborée pour chaque espèce et diffusée dans le massif, de sorte que dans les deux départements, chaque société de chasse renseigne les mêmes descripteurs. Cette dernière reprend toutes les informations utiles à la gestion (date de

tir, sexe et âge de l'animal, poids, longueur de la patte arrière, etc. - **Figure 1**). Chaque année, plusieurs milliers de fiches descriptives sont donc complétées par les chasseurs. Elles sont ensuite saisies dans une base de données informatique (mise au point pour l'occasion) puis analysées.

Indicateurs floristiques : du suivi global à l'impact ciblé

Parallèlement aux mesures biométriques, différents indicateurs floristiques sont mis en œuvre depuis 2004 sur le massif. Chaque année, au printemps, des relevés d'abroustissement sur la flore forestière sont réalisés à partir d'un réseau de placettes réparties sur trois secteurs en montagne :

- la forêt domaniale du Semnoz (Haute-Savoie),
- la forêt domaniale du Cimeteret et la forêt communale d'Aillon-Le-Vieux (Savoie),
- la RNCFS des Bauges (Savoie et Haute-Savoie).

Ces mesures permettent de quantifier et de suivre l'évolution du niveau de consommation de l'ensemble de la flore forestière par les ongulés sauvages. Des protocoles particuliers sont de plus appliqués sur les essences économiquement intéressantes (sapin pectiné, hêtre, épicéa commun, érable sycomore...). A terme, ces dispositifs devront être validés comme des indicateurs pertinents de suivi de l'état d'équilibre entre les populations d'ongulés sauvages et leur environnement.

Figure 1 – Fiche de relevé biométrique utilisée pour le chevreuil dans les Bauges

Figure 1 – Fiche de relevé biométrique utilisée pour le chevreuil dans les Bauges

Date du prélèvement: /200 Numéro bracelet: OBLIGATOIRE

Tireur (Nom + Prénom): Secteur tir: *Marquer d'une croix le lieu précis du tir sur la carte au dos de cette fiche

Numéro de l'animal: Sexe de l'animal: Mâle Femelle Nombre d'embryons: Lactation: Oui Non

Age estimé: Jeune Adulte Mesures: Longueur Patte arrière: mm PRÉCISE

Gestation: Oui Non

Poids de l'animal: Kg à 200g près

FACILITATIF Non vidé: Kg

FACILITATIF avec cœur, foie, poumons: Kg

PRÉCISITAIRE Totallement vidé: Kg

SCHEMA EXPLICATIF: MESURE PRECISE DU METATARSE

PRECISION ATTENDUE

NIVEAU DE PRIORITE DES INFORMATIONS

CASES A COCHER: SIMPLE ET FACILE A RENSEIGNER



T. Chevrier/ONCFS

Mesure de la longueur des cornes d'un chamois.

Pérenniser la structure et exporter la démarche

Malgré la jeunesse de cette structure, les premiers acquis montrent toute l'efficacité d'une action concertée et d'une utilisation collégiale des résultats. L'OGFH constitue une « plate-forme technique » où s'échangent et se coordonnent des approches nouvelles, à même de fournir aux gestionnaires de la faune sauvage des informations fiables et pertinentes. L'intérêt manifesté par l'ensemble des partenaires envers cette organisation et

la volonté de pérenniser cet outil nous conduisent actuellement à normaliser le statut de l'OGFH.

Un projet de convention de partenariat entre les différents organismes et associations parties prenantes est en cours d'élaboration sur la base d'un Groupement d'intérêt scientifique (GIS).

Au-delà de son intérêt technique concernant la gestion de l'état d'équilibre « populations d'ongulés/milieus », l'expérience acquise sur chacun des sites de référence fait de l'OGFH un support permanent de formation et de vulgarisation à l'attention des gestionnaires sur le plan local.

Enfin, l'exemple de l'OGFH pourrait susciter sur le plan national la mise en œuvre de démarches de travail similaires, dans le cadre de problématiques identiques, qui intégreraient les spécificités locales. Il importe donc de consolider cet outil, afin d'en rendre les acquis accessibles et applicables au plus grand nombre.



Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui oeuvrent dans le cadre de cet observatoire. Cette structure fonctionne grâce à la collaboration technique des personnels des différents organismes et à la participation des bénévoles des différentes associations de la région Rhône-Alpes.

Nous saluons tout particulièrement le dynamisme, l'ingéniosité et l'efficacité des chasseurs du massif des Bauges qui réalisent les mesures sur le terrain et s'investissent sans compter.

Nous remercions également François Klein et Yann Magnani pour leurs conseils avisés, ainsi que Stéphane Hauer pour la réalisation des cartes. Que tous soient assurés de notre profonde gratitude.

Contacts

- ONCFS :
thierry.chevrier@oncfs.gouv.fr ;
j.michallet@oncfs.gouv.fr
- ONF : francoise.plancheron@onff.fr
- CRPF Rhône-Alpes :
didier.joud@crpf.fr
- PNR Massif des Bauges :
jf.lopez@pnr-massif-bauges.fr ■



T. Chevrier/ONCFS

Le « Guyapon » : un appareil simple et efficace pour mesurer précisément la longueur de la patte arrière des ongulés.